

Département de la  
Haute-Loire

Arrondissement  
D'YSSINGEAUX

Communauté de  
Communes  
LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE  
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

REUNION DU 08/10/2024

DECISION N° 20241008\_B\_116

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Roland RIVET,  
Patrick Bruno MARCON, Yves BOMPUIS, Christine  
BONNEFOY, Martine GINET

Étaient excusés représentés : Claude VIAL : Pouvoir à  
Frédéric GIRODET, Daniel DURIEUX : Pouvoir à Christine  
BONNEFOY

Etaient excusés : Emmanuel SALGADO, Nathalie JOLIVET

**VU** le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10  
alinéas 3 et 4,

**VU** la délibération n° 20240924\_D\_087 du Conseil Communautaire du  
24 septembre 2024 portant sur les délégations du Conseil  
Communautaire au Bureau et au Président,

**Commission : Développement Economique :**

**Objet : Pépinière d'entreprises du Viaduc à Pont Salomon : Signature du  
renouvellement de la convention précaire d'occupation (bail) à passer avec la Société  
SOLU PANNES**

**Le Bureau,**

**N° 20241008\_B\_116**

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément  
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve la convention précaire d'occupation (bail) à la pépinière du Viaduc  
à Pont Salomon à passer avec la Société SOLU PANNES, dirigée par  
Monsieur Hervé VILLARD dont le siège est 14 route de la Vaure à Fraisses  
(42490), aux conditions suivantes :
  - Module : A de 143 m<sup>2</sup>
  - Durée : 35 mois
  - Loyer mensuel : 431,62 €
  - Charges mensuelles : 51,61 € HT
  - Loyer mensuel chargé : 483,23 € HT
  - Prise d'effet : du 17 septembre 2024 au 17 août 2027 inclus  
(Le loyer et les charges mensuelles seront révisés le 1<sup>er</sup> janvier  
de chaque année selon l'Indice des Loyers Commerciaux (ILC)  
du 3<sup>ème</sup> trimestre de l'exercice précédent)
- et autorise Monsieur le Président à signer ladite convention

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
ou Sous-Préfecture  
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 08 octobre 2024

Le Président



Frédéric GIRODET

**AR Prefecture**

043-244301131-20241008-20241008\_B\_116-AU  
Reçu le 15/10/2024